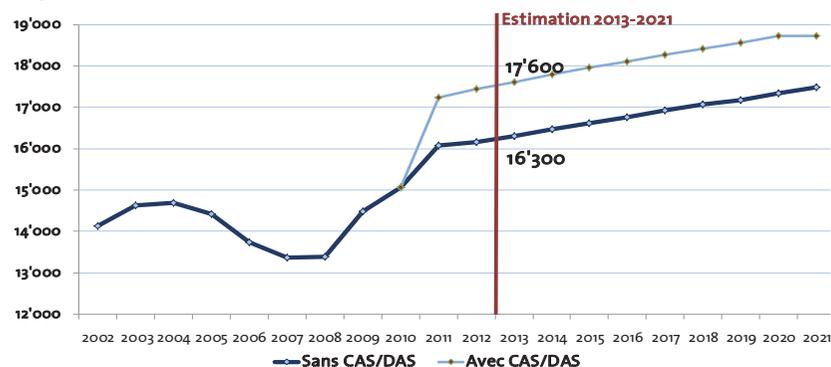


1 Estimation du nombre d'étudiant-e-s à la rentrée universitaire 2013/2014

Selon les estimations du Bureau des statistiques de l'UNIGE, à la rentrée universitaire 2013/2014 le nombre d'étudiantes et d'étudiants sera d'environ **16'300** personnes (+0.9%), hors certificats (CAS) et diplômés (DAS) de formation continue.

16'300
étudiant-e-s
estimé-e-s

Graph. 1 – Évolution du nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s à l'UNIGE, 2002-2021



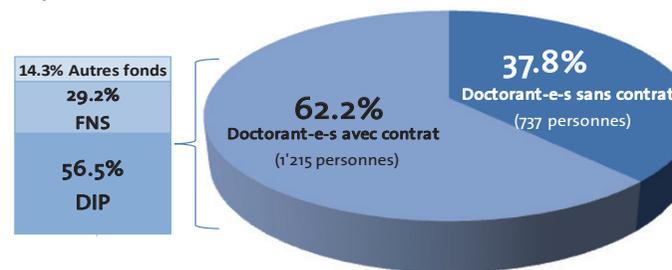
Le nombre d'étudiant-e-s est globalement en baisse si l'on ne tient pas compte des MAS de formation continue. Cette tendance est en partie due à la diminution de la venue d'étudiant-e-s confédéré-e-s, aussi bien au niveau Bachelor que Master, mais aussi en raison de la baisse du nombre d'étudiant-e-s genevois-es (sauf en MAS de formation continue).

Ces prochaines années, la croissance estimée ne devrait pas dépasser les 1% par année.

2 Statistique étudiante : les doctorant-e-s occupant un poste à l'UNIGE

En 2012, 1'952 doctorantes et doctorants sont inscrits à l'UNIGE, hors IHEID, ce qui représente 13% de l'ensemble du corps étudiant. La majorité des doctorant-e-s (62%) a un contrat de travail à l'UNIGE : parmi elle, 94.8% occupent un poste d'assistant-e.

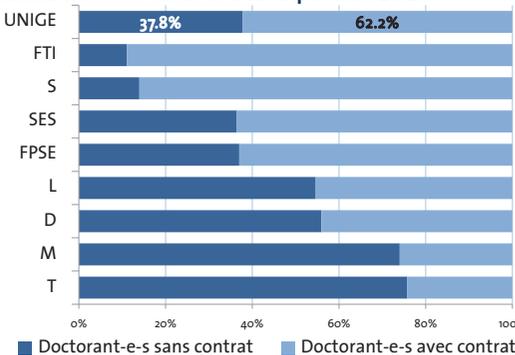
Graph. 2 – Part de doctorant-e-s avec et sans contrat à l'UNIGE



Comparé à l'ensemble du personnel de l'UNIGE, les doctorant-e-s avec contrat sont plus fréquemment financés par le Fonds national suisse (FNS).

Le taux d'activité moyen des doctorant-e-s occupant un poste à l'UNIGE est de 70.2%. Les degrés d'occupation les plus fréquents sont 60% (32% des doctorant-e-s avec contrat), 70% (21%) et 100% (18%).

Graph. 3 – Répartition des doctorant-e-s avec et sans contrat selon les facultés d'inscription en 2012



verse, les doctorantes et doctorants en Médecine (26%) et en Théologie (24%) sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à avoir un contrat de travail à l'UNIGE. En effet, la plupart des doctorant-

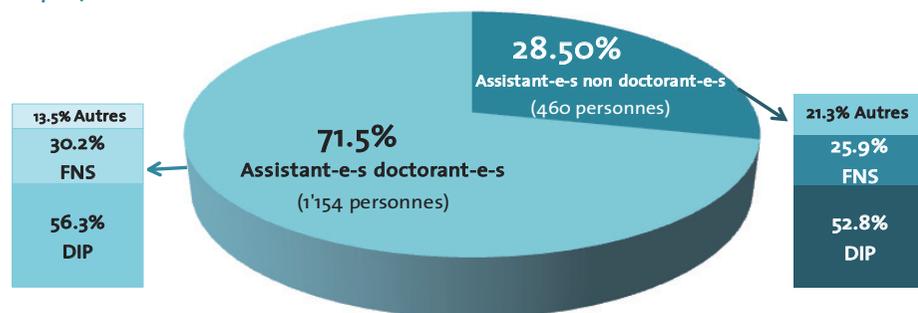
e-s en médecine effectuent le Doctorat en médecine («MD») dont le contrat de travail est généralement établi ailleurs qu'à l'UNIGE (Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ou cabinets privés par exemple). Ce titre n'est pas équivalent au Doctorat en sciences médicales («PHD»). Concernant les chiffres de la Faculté de théologie, ceux-ci s'expliquent par le rayonnement international de cette faculté : nombre de doctorant-e-s qui y sont inscrit-e-s résident à l'étranger avec, vraisemblablement, un travail sur place.

3 Statistique du personnel : assistantes et assistants en doctorat

Le plus souvent ce sont les doctorantes et doctorants en Traduction et interprétation (89%) et en Sciences (86%) qui ont un contrat de travail à l'UNIGE. À l'in-

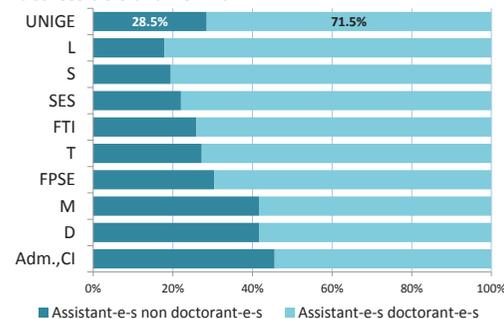
Sur l'ensemble de l'année 2012, l'UNIGE recense 1'614 assistantes et assistants (hors IHEID). Parmi eux, 71.5% sont inscrits en doctorat (1'154 personnes).

Graph. 4 – Part d'assistant-e-s inscrit-e-s en doctorat en 2012



Les postes d'assistant-e-s non doctorant-e sont un peu plus souvent financés par des fonds tiers (21.3% contre 13.5% pour les assistant-e-s doctorant-e-s).

Graph. 5 – Répartition des assistant-e-s selon les facultés de travail en 2012



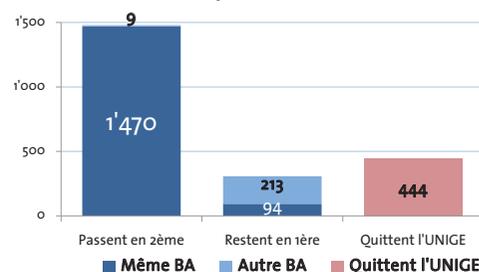
Ce sont le plus fréquemment en Facultés des lettres (82%), des sciences (81%) et des sciences économiques et sociales (78%) que les assistantes et assistants effectuent des études doctorales. En revanche, la part d'assistant-e-s non inscrit-e-s en doctorat (28.5% de l'ensemble des assistant-e-s) est particulièrement marquée au niveau de la Faculté de droit (42%) et de la Faculté de médecine (42%).

4 Taux de passage des 1^{ères} années de Bachelor

À la rentrée universitaire 2011/2012, 2'994 étudiantes et étudiants sont inscrits en 1^{ère} année de Bachelor (BA), dont 2'230 se sont immatriculés pour la première fois au semestre d'automne 2011 (primo-arrivant-e-s). L'analyse de la situation de ces 2'230 étudiant-e-s une année après le début de leurs études permet d'identifier trois catégories de personnes, celles qui :

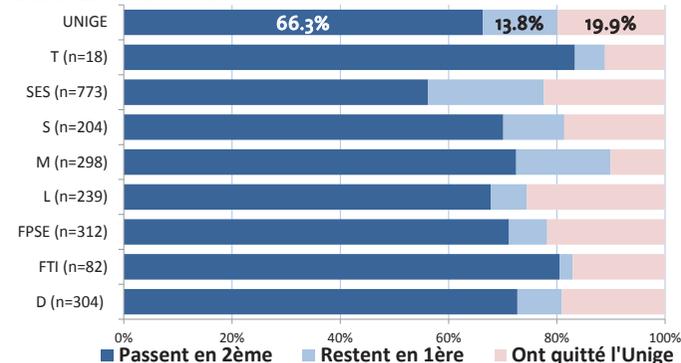
- passent en 2^{ème} année (66.3%), dont une minorité change de BA (9 personnes);
- restent en 1^{ère} année (13.8%); les données ne permettent pas d'identifier celles qui auraient raté/réussi les examens;
- abandonnent leurs études (19.9%); comprend toutes les personnes qui ne sont plus immatriculées à l'UNIGE au semestre d'automne 2012.

Graph. 6 – Répartition des étudiant-e-s selon la situation une année après le début des études



Près de 70% des étudiantes et étudiants réinscrits en 1^{ère} année un an après le début de leurs études ont changé d'orientation l'année suivante. Ce chiffre souligne l'importance du processus de réorientation parmi les primo-arrivant-e-s lorsqu'ils ou elles débutent leur cursus universitaire.

Graph. 7 – Répartition des étudiant-e-s selon la situation un an après le début des études et la faculté



Note : l'admission en Faculté de traduction et d'interprétation ne se fait qu'à condition de réussir l'examen d'entrée.

Les taux de réinscription en 1^{ère} année les plus fréquents – que ce soit après avoir raté les examens ou après une réorien-

tation – concernent particulièrement la Faculté des sciences économiques et sociales (21.5%, notamment s'agissant des bachelors en relations internationales (31.0%) et en science politique (18.5%)) et la Faculté de médecine (17.4%).

Les taux d'abandon des études universitaires au cours de la première année sont assez élevés parmi les personnes inscrites en bachelors de biologie (27.9%), relations internationales (26.6%), lettres (25.5%) et psychologie (24.4%).

Si le lien entre la situation une année après le début des études et la formation choisie est fort (selon le type d'études les chances de réussite ne sont pas identiques), il l'est beaucoup moins avec des

variables sociodémographiques comme le sexe ou la provenance des étudiant-e-s. En effet, statistiquement, ces facteurs semblent jouer un rôle marginal dans la «réussite» des nouveaux et nouvelles étudiantes de 1^{ère} année. Seul l'âge aurait un lien : proportionnellement, les personnes âgées de plus de 21 ans sont plus nombreuses à quitter

l'UNIGE au cours de la 1^{ère} année d'études. Le type de certificat d'accès à la haute école a un effet assez fort sur le passage

en 2^{ème} année : les titulaires d'une maturité cantonale passent plus fréquemment en 2^{ème} année que ceux qui ont une maturité fédérale, un certificat secondaire étranger ou un autre diplôme (HES, passerelle, sans diplôme).

Dans la même logique, le taux de passage en 2^{ème} année n'est pas le même selon l'option spécifique (OS) choisie dans le cadre de la maturité cantonale : les taux les plus hauts concernent ceux qui ont une maturité OS Grec et Physique et application des mathématiques; les taux les plus bas, ceux qui ont une maturité OS Arts visuels et Musique, ces derniers quittant plus fréquemment l'institution.

L'analyse de la situation des étudiant-e-s de 1^{ère} année un an après le début de leurs études montre l'influence de certains facteurs sur le fait de passer en 2^{ème} année (âge, formation, type de certificat secondaire et OS). Si ces éléments semblent avoir un effet propre sur la «réussite» de la 1^{ère} année, ils interagissent probablement. En effet, bien que certaines filières d'études soient plus sélectives et/ou difficiles que d'autres (taux de passage différencié selon les facultés), la bonne préparation des étudiant-e-s pourrait amoindrir cet effet, notamment par une optimisation de l'association OS-Bachelor. Ainsi, la réussite de la 1^{ère} année serait avant tout le résultat du bon choix des filières d'études. Comme démontré dans nombre de recherches statistiques sur le sujet, en sus de la forte corrélation

entre le parcours scolaire antérieur et la réussite de la première année d'études, il faut bien sûr tenir compte de l'influence des facteurs socioculturels (niveau socio-économique des parents notamment), des caractéristiques cognitives ou encore des motivations des étudiant-e-s.

Complément d'information

Pour toute demande (chiffres supplémentaires, explications, remarques) veuillez adresser un courriel à Olivia Peila ou Véronique Produit à l'adresse suivante :

statistiques@unige.ch.

